

PILOTE DE LIGNE (EPL)

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Diplôme visé niveau bac+3 grade licence

Domaine ministériel : Sciences, Technologies, Santé

Présentation

Depuis plus de 50 ans la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) participe à la formation des pilotes de ligne.

En organisant une filière de formation nationale, en coopération avec l'ENAC, la DGAC permet chaque année à des jeunes gens et jeunes filles de recevoir un enseignement professionnel de très haut niveau, un enseignement à la hauteur des exigences de ce métier. Ils bénéficient d'une formation de pilote de ligne qui confère un grade de licence.

Objectifs

A l'issue de votre formation, vous serez destiné à exercer votre métier au sein des compagnies aériennes. Lors de votre embauche en compagnie, vous effectuerez un stage de qualification de type adapté aux avions en service dans l'entreprise et à ses conditions d'exploitation. Au terme de cette qualification, vous serez **copilote** pendant plusieurs années, avant d'accéder à la fonction de **commandant de bord**.

Contenu de la formation

Contenu pédagogique

La filière nationale ENAC vous permettra d'acquérir les **connaissances aéronautiques** et la maîtrise professionnelle spécifique au métier de **pilote de ligne**.

Les Elèves **pilotes de ligne** suivent un cours intégré de *pilote de transport aérien commercial*, qui dure environ 24 mois. Au programme de la formation théorique, Droit aérien, Connaissances générales des aéronefs, Performances et préparation du vol, Performances humaines et ses limites, Météorologie, Navigation, Procédures opérationnelles, Mécanique du vol, Communication...

PLUS D'INFOS

Niveau d'étude : BAC +3

Public concerné

* Formation initiale

EN SAVOIR PLUS

[Page Web sur la formation EPL](#)

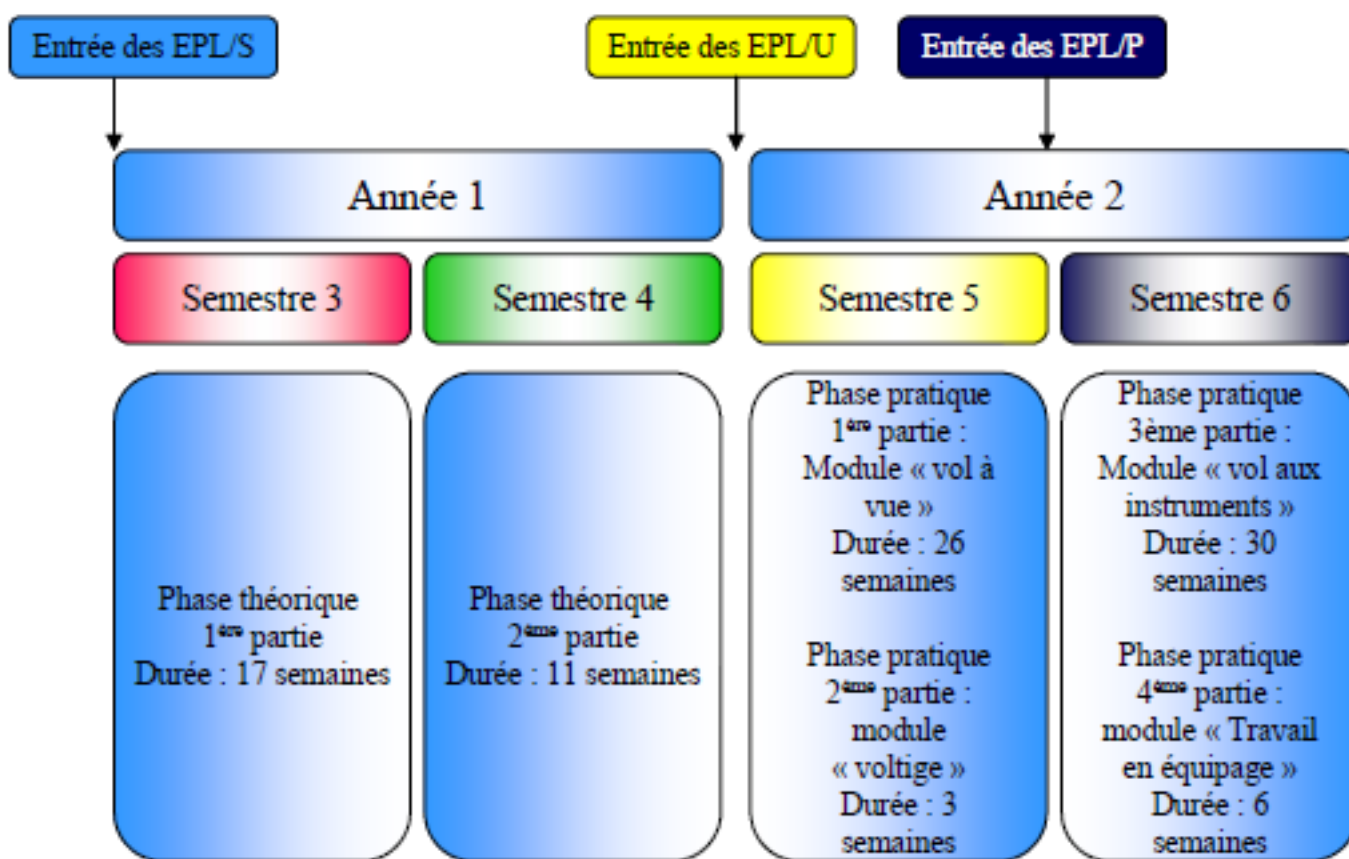
Au titre de la formation pratique, les élèves se préparent à la licence de *pilote professionnel avion* (CPL(A)), assortie de la qualification de *vol aux instruments* (IR) sur avion multi moteurs, ainsi qu'au *certificat de formation au travail en équipage* (MCC).

Les lauréats des concours **EPL/U** et **EPL/P** ne suivent qu'une formation pratique plus ou moins longue en fonction de leurs qualifications.

Structure de la formation :

Les trois filières (S, U et P) sont intégrées à trois stades différents de la formation.

Le cursus se découpe de la manière suivante :



Nota : La formation théorique a lieu à Toulouse, la formation pratique se déroule dans les centres en vol (Biscarosse, Carcassonne, Montpellier, Muret, Mehus, Grenoble ou Saint Yrieix).

Le programme complet et détaillé de la formation sera prochainement visible sur le site. Mais vous pouvez, dès maintenant, consulter les cours dispensés en 1^{ère} année.

Organisation de la formation

Année 1

- *EPL Anglais Niveau OACI (Obligatoire)*
 - LV114E - Anglais EPL Test OACI
- *Semestre 3 (Obligatoire)*
 - CA123 - Certificat ATPL 010 Droit Aérien - Circulation Aérienne
 - FH123 - Certificat ATPL 040 Facteurs Humains - Médecine
 - MT103 - Certificat ATPL 050 Météorologie
 - NA104 - Certificat ATPL 061 Navigation
 - NA105 - Certificat ATPL 062 Radionavigation
 - AE116 - Certificat ATPL 080 Aérodynamique - Mécanique du vol
- *Semestre 4 (Obligatoire)*
 - CA124 - Certificats ATPL 091 & 092 Communications VFR et IFR
 - LV102E - Anglais
- *Semestre 4 (Obligatoire)*
 - AE117 - Certificat ATPL 021 Cellule Circuits Moteurs Électricité
 - NA106 - Certificat ATPL 022 Instruments de bord
 - OP104 - Certificat ATPL 031 Masse et centrage
 - OP105 - Certificat ATPL 032 Performance
 - OP106 - Certificat ATPL 033 Préparation et suivi du vol
 - OP107 - Certificat ATPL 070 Procédures Opérationnelles
 - LV102E - Anglais Semestre 4

Conditions d'accès

Pour accéder à la notice du concours EPL/S de 2017, veuillez cliquer [ici](#)

Pour accéder à la notice du concours EPL/U et EPL/P de 2017, veuillez cliquer [ici](#)

Pour plus d'informations sur les conditions d'accès, cliquer [ici](#).

Composante

ENAC - Ecole nationale de l'aviation civile

Lieu(x) de la formation

Biscarosse, Carcassonne, Castelnaudary, Moissy-Cramayel, Montpellier, Saint Etienne de Saint Geoirs, Muret, Saint Yan, Toulouse



Responsable(s)

VOIVRET Stéphane
stephane.voivret@enac.fr
Tel. +33 (0)5 62 17 46 94